



CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'UEBERSTRASS
Compte rendu de séance du vendredi 23 juin 2023

Sous la présidence de Madame LEY Marie-Cécile, Maire

Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 20H00

Présents : M. WININGER Sébastien, adjoint, Mme, VANSTEENKISTE Paméla, adjointe, MM STREICHER Marc, Mmes SAHM Aurélie, ECKENSCHWILLER Carine et PATRIX Caroline MM. RABASTE Michel, PETER Daniel

Absents excusés : Mme LEY Marie-Eve, M. BERTHAULT Pascal

Secrétaire de séance : M. WININGER Sébastien

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 12/05/2023
2. Délibérations modificatives du budget COMMUNE
3. Délibérations modificatives du budget EAUX
4. Location des appartements
5. Divers

POINT 1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du 12/05/2023 :

Le procès-verbal, expédié à tous les membres du Conseil Municipal le 12/05/2023, est commenté par Madame le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

POINT 2 – Délibérations modificatives du budget COMMUNE

Madame le maire explique au conseil que la prise en charge du budget de la commune par la SGC a généré une anomalie. L'excédent de fonctionnement reporté est de 123 152.41 euros (montant erroné). La différence provient d'une erreur sur le résultat de clôture 2022 à reprendre au BP 2023 lié à un mandat de 61,57€ (468/2022) émis le 14/03/2023.

Le conseil, à l'unanimité décide de prendre la décision modificative suivante :

RF : 002 - 61.57 euros

DF : 615221 - 61.57 euros

POINT 3 – Délibérations modificatives du budget EAUX

Madame le maire explique au conseil que la prise en charge du budget annexe "EAU" par la SGC a généré deux anomalies :

Le 002 à reprendre sur le budget est de : 7 460.96 euros et non 6 895.50 euros, soit une différence de 565.46 euros lié à un titre de 565,46€ (8/2022) émis le 13/03/2023.

Les chapitres 021 et 023 doivent être équilibrés, or le chapitre 023 s'élève à 4 335.50 euros alors que le chapitre 021 est de 3 235.50 euros, soit une différence de 1 100.00 euros.

Le conseil, à l'unanimité décide de prendre les décisions modificatives suivantes

RF : 002 + 565.46 euros,

DF : 61523 + 565.46 euros

RI : 021 + 1 100.00 euros,

DI : 21 + 1 100.00 euros.

POINT 4 - Location des logements communaux

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de louer le logement situé au 26 Grand'Rue (2ème étage de la mairie) à partir du 19/06/2022 à Mme TISSERAND Sandrine.

Le montant du loyer mensuel s'élève à 480,00 € (révisable chaque 1er novembre selon l'indice de référence des loyers du 1er trimestre en cours et calculé par l'INSEE) auquel s'ajoute une provision pour charges d'un montant égal à 50,00 € mensuel.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de louer le logement situé au 24 Grand'Rue à partir du 15/07/2022 à M. MOUTHE Florent.

Le montant du loyer mensuel s'élève à 530,00 € (révisable chaque 1er novembre selon l'indice de référence des loyers du 1er trimestre en cours et calculé par l'INSEE) auquel s'ajoute une provision pour charges d'un montant égal à 50,00 € mensuel.

POINT 5 - Divers

Point travaux

Les travaux de mise en accessibilité s'achèvent en dehors du lot Serrurerie pour lequel l'entreprise a été placée en liquidation judiciaire. Un constat d'huissier a été réalisé. Un contrôle technique des garde-corps posé doit être réalisé avant qu'une entreprise puisse prendre le relais.

Terrain de sports :

La subvention au titre de la DETR à hauteur de 30% du projet a été acceptée.

Le dossier ANS a été jugé complet mais n'a pas encore été instruit.

Semaine d'accueil des jeunes Ueb'sport du 10 au 13 juillet permettra à nos jeunes de 9 à 16ans de participer de la construction du projet de réaménagement du terrain de tennis.

Salle de classe :

Les chaleurs montent, un devis pour des volets doit être sollicité.

Chats errants

Une campagne de capture des chats pour stérilisation a été organisée autour de la mairie avec l'aide de l'association « Les Amis des Chats d'Alsace ».

Ruches

M. PERSECHINI Christian de Largitzen recherche des tilleuls à butiner pour ses abeilles. Une concession à titre gratuit lui a proposé pour une installation en forêt de deux ruches, pour butiner les arbres qui entourent la chapelle du Grunenwald.

Pèlerinage mai 2023

Le bilan du passage des gens du voyage cette année est relativement négatif : terrains alentours mitées de déjections, vol de bois, vol de poissons, circulation dans les propriétés privées pour la chasse aux hérissons, problème d'approvisionnement électrique, problème approvisionnement en eau, pollution du sol, consommation de 80m3 eau non facturés, retard à la livraison de la benne à déchets... Le tout étant lié à un trip grand nombre de caravanes et de l'absence d'infrastructures.

La question de leur retour est ouverte.

Chasse

Le renouvellement du bail de chasse sera à réaliser sur le second semestre 2023.

Emplois d'été

Embauche de Lucas BIHL et Aubain CYBULSKY SCHWEISS pour le chantier de l'escalier de l'égalise et l'entretien des espaces vert du 3 juillet au 13 juillet.

Carte du PAT

Outil de consommation local : [PAT- Projet Alimentaire Territorial - PETR Sundgau \(pays-sundgau.fr\)](http://PAT-Projet-Alimentaire-Territorial-PETR-Sundgau-pays-sundgau.fr)

Agenda de l'été

9 juillet 2023 : apéritif communal

9 septembre 2023 : journée citoyenne

10 septembre 2023 : concert CHUM'S à la chapelle du Grunenwald

16 septembre 2023 : journée « sauve qui peut – sauve qui veut »

Début septembre : couche de roulement rue de Largitzen

Fermeture de nuit du 24 au 26 juillet Seppois / Mooslargue 10-12 juillet fermé en journée.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève et clôt la séance à 22H.

Prochain conseil : 1^{er} septembre et 20 octobre

Vendredi 6 octobre soirée CM